Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Reprise d'entreprise et licenciement économique

Par samdu843

Ma copine travaille dans un salon d'esthétique depuis le 24 janvier, à la fin de l'année son employeur partira à la retraite.

Ma copine souhaiterait se former en tant que secrétaire, et le dispositif d'accompagnement du CSP lui serait fort utile.

Dans le cas où l'entreprise est reprise par une employée ou tierce personne reprenant l'activité, j'ai entendu dire que pour des raisons de réorganisation, le nouvel acquéreur pourrait se dispenser de certains salariés, donc si ma copine pourrait en faire partie. De ce fait elle serait licencié économiquement?
Aurait elle droit au dispositif du CSP ?

Merci par avance de votre aide

Bien cordialement